



## Moniteur-Monitrice en Maison Familiale Rurale





« Plus qu'une **profession**,  
une **carrière éducative** »

➤	<b>Les Maisons Familiales Rurales</b>	<b>4</b>
	1 - Réussir autrement	
	2 - Une pédagogie sur mesure	
	3 - Caractéristiques des MFR	
➤	<b>Moniteur, une carrière éducative</b>	<b>14</b>
	1 - Travailler en équipe	
	2 - Le métier de moniteur	
➤	<b>L'emploi en MFR</b>	<b>18</b>
	1 - Présentation de l'emploi	
	2 - Conditions d'accès à la profession	
	3 - Perspectives de carrière	
➤	<b>L'implantation régionale des Maisons Familiales Rurales</b>	<b>26</b>

# **Les Maisons Familiales Rurales >**

# 1. Réussir autrement

---

Les **Maisons Familiales Rurales (MFR)** sont des établissements scolaires sous contrat de participation avec l'État pour les formations de l'enseignement agricole, ou sous convention avec les conseils régionaux, comme centres de formation d'apprentis ou comme centres de formation d'adultes, pour un grand nombre d'autres formations.

Les MFR qui sont à l'origine de **l'alternance** ont développé **un système pédagogique original** en deux temps : en stage, le temps « *du faire et de l'action* » et à l'école, le temps « *de la réflexion et du sens* ». Elles s'emploient également à mettre en œuvre quatre autres principes :

- La MFR est **un lieu de vie** où les jeunes apprennent l'autonomie, la prise de responsabilité et la vie en collectivité.
- Les formateurs sont des **accompagnateurs de projets**.
- Chaque MFR est gérée par une association, les parents y sont **impliqués et responsables**.
- La MFR participe au **développement local**.

## **U**n peu d'histoire

En 1937, des agriculteurs à Lauzun dans le Lot-et-Garonne souhaitent compléter la formation de leurs enfants pour qu'ils restent et vivent au pays. Ils imaginent une **solution originale** : les jeunes apprendront sur l'exploitation familiale tout en recevant, en alternance, un enseignement général et technique dans un centre de formation spécifique. Les familles s'associent et achètent un local. La première **Maison Familiale** est née.

## **U**n essaimage national

La formule est si efficace qu'elle fait rapidement école. Depuis, les Maisons Familiales Rurales n'ont cessé de croître et de diversifier leurs enseignements. Actuellement, 440 MFR proposent des formations toujours sur ce principe de l'alternance à 61 000 jeunes scolaires ou apprentis et 9 000 adultes sur tout le territoire français.

Les Maisons Familiales Rurales s'adaptent à l'apparition de nouveaux métiers.

Elles ont la volonté d'être à l'écoute des projets des jeunes, des familles et des professionnels. La motivation des familles fait leur vitalité. Le renouvellement des générations leur donne une jeunesse permanente.

## **U**ne dimension internationale

Les Maisons Familiales se sont également développées en dehors de la France. Il existe :

- 1 000 associations de Maisons Familiales Rurales implantées dans plus de 32 pays,
- une Fondation des MFR dans le monde,
- une Association Internationale des MFR.

## 2. Une pédagogie sur mesure

---

Tout l'enseignement des Maisons Familiales Rurales est basé sur le principe de **l'alternance**. Cette pédagogie **spécifique** repose sur la **conviction** que la formation des jeunes ne peut pas être le fait des **seuls enseignants**.

Les séjours en milieu de vie socioprofessionnel et en entreprises (stages) permettent aux élèves de s'exercer au travail et aux responsabilités.

Ils se mesurent à la réalité, au même titre que les adultes qu'ils côtoient.



Les sessions à la MFR leur permettent d'exploiter ce qu'ils ont vécu sur le terrain et de confronter leurs pratiques. C'est déjà une expression de leur propre savoir.

La vie résidentielle, les nombreuses activités de groupe, l'ouverture culturelle favorisent la vie collective et permettent à chacun d'acquérir une plus grande autonomie et de préparer son insertion dans le monde des adultes.

## ***Les outils de l'alternance***

Ces différentes phases d'apprentissage sont liées entre elles par l'élaboration du "plan d'étude", questionnaire construit avec les élèves, à la MFR. Il permet de recueillir les informations pendant le séjour en stage.

À partir de ce plan d'étude, l'élève met en forme ses recherches, ses interrogations et exprime le savoir et la culture de son milieu.

Par ce travail personnel, il devient acteur de sa formation.

Cet engagement professionnel et cette participation avec des adultes sont essentiels à sa reconnaissance et à sa considération. C'est la clé de la réussite des adolescents qui ne s'épanouissent que dans un monde qu'ils bâtissent.

## ***Le statut des jeunes et des adultes***

Les personnes en formation dans les MFR ont des statuts différents selon la formation choisie et leur âge :

- Statut scolaire relevant du ministère de l'Agriculture
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue

## ***Des diplômes et un travail***

Les jeunes sont accueillis dans les Maisons Familiales Rurales dès la classe de 4<sup>e</sup>. Les MFR préparent aux diplômes officiels du ministère de l'Agriculture et de l'Éducation Nationale : CAP(A), BEP(A), Bac professionnel, Bac technologique, Brevet professionnel, BTS(A), Licence professionnelle...

Par l'alternance, l'intégration de chaque jeune dans le monde du travail est déjà largement amorcée. Ceci explique le taux d'insertion professionnelle important des anciens élèves.

À partir de l'acquisition d'une première qualification reconnue sur le marché du travail, chaque jeune s'implique dans un parcours qui, de diplôme en diplôme, d'expérience en expérience, construit son avenir.



1



2



3

- 1 Un groupe d'élèves en visite d'étude.
- 2 Travail de groupe en salle informatique.
- 3 Une séquence de cours.

## ***De nombreuses formations***

Les Maisons Familiales Rurales interviennent aujourd'hui dans de nombreux secteurs professionnels :

### ***Production agricole :***

- Agriculture • Élevage • Viticulture • Arboriculture
- Horticulture...

### ***Aménagement et diversification :***

- Forêt • Aménagement de l'espace • Tourisme • Hippisme
- Élevage spécialisé • Jardins-espaces verts...

### ***Commerce et artisanat :***

- Commerce • Secrétariat • Bâtiment • Bois • Électricité
- Machinisme • Mécanique • Agroalimentaire
- Hôtellerie-restauration...

### ***Services aux personnes :***

- Accueil • Aide à domicile • Animation
- Emplois de proximité : petite enfance et personnes âgées...

### 3. Caractéristiques des MFR

---

Quel que soit le lieu d'implantation, les **Maisons Familiales Rurales** recouvrent des réalités communes :

- C'est un établissement de formation, le plus souvent implanté en milieu rural.
- C'est aussi un système pédagogique : l'alternance.
- C'est surtout une association intégrée dans son territoire qui participe au développement local.
- L'appellation générique "MFR" regroupe trois réalités :
  - des Maisons Familiales Rurales (MFR) qui assurent une première qualification (CAP, BEP, Bac...)
  - des Instituts Ruraux d'Éducation et d'Orientation (IREO) qui préparent des qualifications de niveaux IV et III.
  - des Centres de Formation et de Promotion (CFP), plus spécialisés sur la formation continue et les formations supérieures.

Quelle que soit la structure, tous les salariés des MFR font partie de la même **Institution**. Ils participent de façon dynamique à la **réussite des objectifs** qui sont les suivants :

- La Maison Familiale Rurale concourt à l'éducation, l'orientation et à la formation professionnelle et générale des adolescents et des adultes.
- Elle le fait dans le cadre d'une formation générale, associée à la formation professionnelle, qui engage les élèves dans une démarche de formation tout au long de la vie.
- À travers cette formation, la Maison Familiale Rurale a une mission première d'éducation. Elle a le souci du développement personnel de chaque jeune.



1



2



3

- 1 Rencontre individuelle entre une monitrice, un jeune et ses parents.  
2 La formation professionnelle est associée à la formation générale.  
3 Réunion de l'équipe éducative.*

**Moniteur,  
une carrière  
éducative >**

## 1. Travailler en équipe

---

Chaque établissement qui adhère au mouvement des Maisons Familiales Rurales est une petite unité par rapport à un lycée classique. Son action pédagogique est ainsi assurée par une équipe composée d'un directeur et de moniteurs qui agissent en étroite relation avec les autres salariés (secrétaire, maîtresse de maison, animateur, homme d'entretien, surveillant...). L'ensemble du personnel constitue l'équipe éducative.

### *Une équipe éducative*

Les salariés des Maisons Familiales Rurales, quelle que soit leur mission, ont un rôle éducatif vis-à-vis des publics en formation. L'équipe, sous la responsabilité du directeur, met en œuvre les orientations définies par le Conseil d'administration de l'association. Chaque moniteur développe ses compétences en complémentarité et en collaboration avec les autres membres de l'équipe.

## 2. Le métier de moniteur

---

Le moniteur a d'abord une fonction globale de soutien, d'accompagnement à chaque élève et au groupe d'élèves.

- Il joue un rôle de tuteur et d'animateur.
- Il est le facilitateur de l'acquisition des connaissances.
- Il organise et anime la liaison entre la Maison Familiale Rurale, l'entreprise, les professionnels et les familles.
- Il aide les élèves à utiliser les documents, à faire des exercices et des cas concrets, à les classer, à les analyser et à les mettre en œuvre (acquisition de méthodes de travail).
- Il apporte des connaissances.
- Il guide les synthèses et les recherches complémentaires.

### ***Animateur de formation auprès d'adolescents, de jeunes ou d'adultes***

La compétence du moniteur n'est pas du même ordre que celle d'un professeur chargé de donner des heures de cours dans certaines disciplines ; ce qui le caractérise, c'est sa connaissance du milieu socioprofessionnel et la fonction d'accompagnement qu'il exerce auprès de chaque jeune et du groupe d'élèves, d'apprentis ou de stagiaires dont il a la responsabilité.

## ***Accompagnateur de formation***

Le moniteur est d'abord en attitude de découverte, interrogateur de l'environnement des élèves. Il tient compte du savoir tiré de leurs expériences personnelles. Il est attentif à la personnalité de chacun d'entre eux. Il est en position de communication, de recherche pour aider les uns et les autres à comprendre, à apprendre, à progresser à son rythme, à élargir ses points de vue, à se confronter aux autres. C'est donc un tuteur qui accompagne plutôt qu'un maître qui apporte le savoir.

## ***Collaborateur de la relation parent-jeune***

Les visites aux familles et aux maîtres de stage font partie intégrante de l'activité du moniteur. Il a, en effet, besoin de connaître chaque élève dans la réalité de son entreprise et dans son environnement familial. Ces contacts lui permettent de discuter des types de travaux qui sont confiés au jeune, de la progression de ses responsabilités, de son projet professionnel. Par ailleurs, il participe aux réunions de parents et de maîtres de stage.

## ***Membre d'une équipe éducative***

Le moniteur travaille au sein d'une équipe de formateurs qui :

- recherche le développement professionnel et social de chaque élève,
- organise la répartition des activités. Elles s'ordonnent autour d'un thème à caractère professionnel, familial ou social qui crée l'unité de la formation dans la semaine,
- échange régulièrement et fait le point à partir des problèmes vécus.

## ***Associé au fonctionnement de l'association, au développement d'une région***

En tant que membre de l'équipe de la MFR, le moniteur participe à la vie de l'association. Conseil d'administration et équipe travaillent ensemble à définir le projet de la MFR en relation avec les besoins du territoire.

**L'emploi en MFR >**

## 1. Présentation de l'emploi

---

Les conditions de travail des moniteurs, comme de tous les personnels des MFR, sont régies dans le cadre d'une **convention collective nationale**.

### ***Conditions d'engagement***

Les moniteurs sont embauchés directement par les Maisons Familiales Rurales. C'est le directeur de l'établissement qui choisit ses collaborateurs et qui les propose au Conseil d'administration.

Le président de l'association signe le contrat de travail.

### ***Formation pédagogique***

Les nouveaux moniteurs embauchés dans le mouvement, quelle que soit leur formation initiale, doivent se former à la pédagogie propre aux Maisons Familiales Rurales. Cette formation pédagogique se réalise sur 2 ans en cours d'emploi dès l'entrée dans le métier.

Cette formation pédagogique comprend deux phases :

- Première année : l'accent est mis sur la formation en situation. Les moniteurs après un entretien diagnostique accomplissent un parcours individualisé de différentes situations professionnelles. Ce parcours est complété par des sessions de formation.
- Deuxième année : la conduite d'un projet pédagogique témoigne d'une prise de responsabilité auprès d'un groupe en formation. En plus de la rédaction d'un rapport d'activité, cette deuxième phase comprend quatre sessions de formation.

Des parcours aménagés :

Il est possible, sous certaines conditions (niveau III : BTS ou DUT, moins de 26 ans), de suivre un parcours de « *maîtrise de moniteur* » associant la préparation d'une licence et la formation pédagogique.

La formation pédagogique vise le développement de capacités et aptitudes requises pour l'exercice d'une fonction de moniteur dans un système de formation alternée. À savoir :

- la mise en œuvre des plans de formation,
- la relation avec l'environnement, les milieux socioprofessionnels, les partenaires de la formation,
- l'action éducative avec des adolescents ou adultes, individuellement et en groupe,
- le travail en équipe éducative,
- l'animation au sein d'une structure associative.

### **La formation continue des salariés**

Un plan de formation des salariés est construit dans chaque Maison Familiale Rurale en prenant en compte le projet de l'association et les souhaits des salariés.

Les formations ainsi retenues sont classées en trois catégories :

- adaptation au poste de travail,
- évolution de l'emploi,
- développement des compétences.

Le droit individuel à la formation (DIF) permet également à chaque salarié de capitaliser du temps de formation qu'il peut ensuite utiliser à son initiative avec l'accord de l'association. Pour un salarié à temps plein, le DIF est de 20 heures par an.

## ***Salaire***

En application de la convention collective, le salaire est calculé en nombre de points résultant de l'addition des éléments suivants :

- le classement dans une grille en fonction des qualifications,
- une progression d'échelon.

## ***Temps de travail - Congés***

Le moniteur assure une présence hebdomadaire de 35 heures en moyenne.

La durée hebdomadaire du travail peut varier de 0 (semaine non travaillée) à 44 heures en fonction de l'organisation de l'équipe.

Un moniteur à temps plein bénéficie de 5 semaines à 0 heure en plus des 30 jours ouvrables de congés payés annuels.

## ***Garanties sociales***

Le personnel des Maisons Familiales Rurales, Instituts Ruraux et Centres est inscrit à la Mutualité Sociale Agricole (sécurité sociale).

Il bénéficie, en outre, d'une caisse de retraite complémentaire et d'un régime de prévoyance (AG2R).

## 2. Conditions d'accès à la profession

---

### *Compétences professionnelles*

- Posséder une connaissance du milieu agricole, social, artisanal, ou industriel, justifiée par une expérience d'au moins une année. Cette expérience professionnelle doit correspondre aux supports de formation des jeunes.
- Être titulaire des titres requis pour enseigner.
- Que ce soit pour les formations sous contrat avec le ministère de l'Agriculture, en apprentissage ou en formation continue, il est exigé un titre ou un diplôme technique de niveau III minimum (BTS, DUT...).
- S'engager à suivre la formation pédagogique spécifique des MFR.

### *Qualités personnelles*

- Faire preuve de maturité : la conduite d'un groupe en formation requiert des éducateurs ayant eux-mêmes assumé leur autonomie personnelle.
- Présenter un intérêt marqué pour les jeunes, aimer vivre avec eux, avoir du dynamisme et des qualités d'animation.
- Avoir le goût des relations humaines, le désir de dialoguer avec les autres et des aptitudes certaines pour le travail en équipe.
- Être capable d'innovation.
- S'intéresser à la vie associative et au développement local.

**Vous trouverez la liste des postes disponibles  
en consultant sur Internet le site  
[www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr)**



1



2



3

- 1 La relation avec les jeunes est primordiale.
- 2 Travail dans un atelier.
- 3 Une monitrice corrige un plan d'étude.

### 3. Perspectives de carrière

---

Dans chaque poste, il y a une première phase au cours de laquelle chacun est amené à maîtriser les différents aspects de sa fonction, à acquérir de l'expérience dans des tâches diverses, à prendre des responsabilités, à se former.

Dans une deuxième phase, la personne conduit son action en tenant compte de ses goûts, de ses compétences, de l'environnement. Elle s'adapte aux évolutions. Il est alors nécessaire d'envisager des actions de formation, d'information, de modification de l'organisation du travail, de l'élargissement des différentes missions.

Enfin, elle peut être amenée à changer soit d'activité, soit de poste, soit de lieu d'exercice de l'activité. Par exemple, pour un moniteur :

- mise en œuvre d'une formation nouvelle,
- responsable d'unité de formation,
- direction de MFR.

## ***Devenir directeur***

Les directeurs sont recrutés parmi les moniteurs titulaires de la qualification pédagogique. Ils ont au moins deux années d'expérience au sein des Maisons Familiales Rurales.

Dans le cadre de sa fonction, le directeur assure principalement trois missions :

- une mission de formation - animation - éducation,
- une mission de permanent de l'association,
- une mission de gestion de l'établissement.

L'Union Nationale a mis en place une formation préparatoire à la fonction de direction, qui se réalise en cours d'emploi, permettant d'accompagner les moniteurs dans le processus de prise de responsabilité.

Détenant son autorité de l'association, le directeur travaille en étroite relation avec le président et le Conseil d'administration.

## ***Partir à l'étranger***

Des moniteurs peuvent être recrutés pour travailler à l'étranger en Afrique, en Amérique latine ou en Asie. Leurs responsabilités s'exercent toujours dans des contextes exigeant ouverture d'esprit, dynamisme, disponibilité, capacité d'adaptation, sens des responsabilités.

Ces quelques postes, très limités en nombre, demandent une solide expérience. Le recrutement s'adresse à des salariés titulaires de la qualification pédagogique et ayant au minimum trois ans d'expérience professionnelle en Maisons Familiales Rurales.



# L'implantation régionale des MFR >

# Adresses des Fédérations Régionales des MFR

## 1 Aquitaine/Limousin

70, avenue de l'Entre-2-Mers  
33 370 FARGUES SAINT HILAIRE  
Tél. 05 56 68 39 38  
[fr.aquitaine-limousin@mfr.asso.fr](mailto:fr.aquitaine-limousin@mfr.asso.fr)

## 2 Auvergne

2, rue Bourzeix  
63 000 CLERMONT FERRAND  
Tél. 04 73 19 24 75  
[fr.auvergne@mfr.asso.fr](mailto:fr.auvergne@mfr.asso.fr)

## 3 Bourgogne

Parc Tertiaire des Grands Crus  
60 bât G, avenue du 14 juillet  
21 300 CHENOVE  
Tél. 03 80 54 04 64  
[fr.bourgogne@mfr.asso.fr](mailto:fr.bourgogne@mfr.asso.fr)

## 4 Bretagne

Les Rabinardières  
Bât E - CS 76809  
35 768 SAINT-GREGOIRE Cedex  
Tél. 02 23 25 08 08  
[fr.bretagne@mfr.asso.fr](mailto:fr.bretagne@mfr.asso.fr)

## 5 Centre/Ile-de-France

2, rue Jean-Philippe Rameau  
45 057 ORLEANS Cedex 01  
Tél. 02 38 71 99 10  
[fr.centre@mfr.asso.fr](mailto:fr.centre@mfr.asso.fr)

## 6 Champagne/Lorraine

13, rue Victor Fourcault  
BP 77  
52003 CHAUMONT Cedex  
Tél. 03 25 35 01 20  
[fr.champagne-lorraine@mfr.asso.fr](mailto:fr.champagne-lorraine@mfr.asso.fr)

## 7 Franche-Comté

12, rue de la Famille  
BP 98927  
25 021 BESANCON Cedex  
Tél. 03 81 80 33 72  
[fr.franche-comte@mfr.asso.fr](mailto:fr.franche-comte@mfr.asso.fr)

## 8 Midi-Pyrénées

14-16, place du Lavoisier  
81 600 BRENS  
Tél. 05 63 57 55 09  
[fr.midi-pyrenees@mfr.asso.fr](mailto:fr.midi-pyrenees@mfr.asso.fr)

## 9 Nord/Picardie

3, Résidence Parc Beauvillé  
BP 16012  
80 016 AMIENS Cedex 1  
Tél. 03 22 54 61 88  
[fr.nord-picardie@mfr.asso.fr](mailto:fr.nord-picardie@mfr.asso.fr)

## 10 Basse-Normandie

CITIS - 1, rue d'Hermia  
14 209 HEROUVILLE SAINT-CLAIR Cedex  
Tél. 02 31 53 55 20  
[fr.basse-normandie@mfr.asso.fr](mailto:fr.basse-normandie@mfr.asso.fr)

## 11 Haute-Normandie

Cité de l'Agriculture  
BP 38  
76 232 BOIS GUILLAUME Cedex  
Tél. 02 35 60 50 25  
[fr.haute-normandie@mfr.asso.fr](mailto:fr.haute-normandie@mfr.asso.fr)

## 12 Pays de la Loire

3, route de la Roussière  
49 770 LA MEMBROLLE SUR LONGUENEE  
Tél. 02 41 32 63 58  
[fr.pays-de-la-loire@mfr.asso.fr](mailto:fr.pays-de-la-loire@mfr.asso.fr)

## 13 Poitou-Charentes

2137, route de Chauvigny- Agropole  
86 550 MIGNALOUX BEAUVOIR  
Tél. 05 49 03 30 28  
[fr.poitou-charentes@mfr.asso.fr](mailto:fr.poitou-charentes@mfr.asso.fr)

## 14 Provence/Languedoc

Village d'entreprises  
BP 2002  
1, rue Nicolas Copernic  
13 200 ARLES  
Tél. 04 90 93 72 85  
[fr.provence-languedoc@mfr.asso.fr](mailto:fr.provence-languedoc@mfr.asso.fr)

## 15 Rhône-Alpes

7, chemin Jean-Marie Vianney  
69 130 ECULLY  
Tél. 04 72 86 03 86  
[fr.rhone-alpes@mfr.asso.fr](mailto:fr.rhone-alpes@mfr.asso.fr)

**RÉUSSIR**  
*autrement*



**Union Nationale  
des Maisons Familiales Rurales  
d'Éducation et d'Orientation**  
58, rue Notre-Dame de Lorette  
75009 Paris

■  
tél. 01 44 91 86 86  
fax 01 44 91 95 45

■  
unmfreo@mfr.asso.fr

**[www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr)**